



Adhérer à la SITMAFGR en 2019

A titre individuel : 55 €

L'adhérent est unique. Il reçoit toutes les informations (Bulletin de liaison-Annuaire, etc.) et peut participer à toutes les activités organisées par la SITMAFGR.

Au titre d'un organisme/institut ou d'une école : 150 €

Deux correspondants possibles, avec les mêmes avantages que l'adhérent individuel.

Au titre d'une entreprise : 350 €

Deux correspondants possibles, avec les mêmes avantages que l'adhérent individuel.

Individuel		
Nom :	Prénom :	Activité :
Adresse :		
Tél :	Fax :	e mail :

Organisme/Institut* - Etablissement d'enseignement* - Entreprise*		
Activité principale		
Adresse :		
Tél :	Fax :	e mail :
	Correspondant n°1	Correspondant n°2
Nom		
Prénom		
Adresse personnelle		
Tél fixe		
Tél mobile		
E mail		
Adresse d'envoi de documents*	Personnelle Entreprise	Personnelle Entreprise

**rayer la mention inutile*

Règlement de l'adhésion

Payable : Par chèque établi au nom de l'association.

Par virement bancaire à notre compte bancaire :

Crédit Agricole Ile de France Agence de Paris-Lévis

Compte : 18206-00459-00264376-001-19

IBAN : FR76 1820 6004 5900 26437600 119

NB : un reçu (ou pour les Entreprises et Institutionnels, une facture) vous sera adressée et servira de justificatif pour la déduction fiscale.

La Sitmafr est une association loi 1901, reconnue " d'intérêt général". Elle répond aux critères de déductions fiscales définies aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.

A : _____ **Le :** _____ **Signature ou cachet d'Entreprise**